



Caractérisation écologique des sites, accès et fenêtres donnant sur le fleuve pour la municipalité de Colombier



Mars 2003

Conception et réalisation

Directeur de projet :

Nicolas Roy, géomorphologue, M.Sc.A., Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire

Chargé de projet :

Dominic Francoeur, géographe, Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire

Nous tenons également à remercier les personnes suivantes pour leur contribution technique :

Sophie De Ruyver, biologiste, Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire

Hans Frédéric Ellefsen, biologiste, Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire

Jacques Bernier, agent de communication, Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire

Nancy Imbeault, secrétaire administrative, Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire

Gervais Pedneault, municipalité de Colombier

Partenaires financiers

Interactions communautaires de SLV 2000

Développement économique Canada

ATR Manicouagan

Pêches et Océans Canada

MRC de la Haute-Côte-Nord

Ministère des Ressources naturelles du Québec

Table des matières

1	Introduction et historique	1
2	Localisation de la municipalité et des SAF	1
3	Principales composantes biophysiques du littoral de la municipalité	3
3.1	Composantes physiques d'intérêt.....	3
3.2	Composantes biologiques d'intérêt	3
4	Fiches descriptives des SAF de la municipalité.....	6
5	Discussion.....	14
6	Sensibilité écologique	14
7	Recommandations pour le développement durable des SAF	14
8	Prise en charge des sites d'importance	15
9	Références	17

Liste des tableaux

Tableau 1 - Fiche descriptive de Les Îlets Jérémie de Colombier	9
Tableau 2 - Fiche descriptive de l'halte routière de Colombier.....	11
Tableau 3 - Fiche descriptive de la mise à l'eau de la rivière Blanche de Colombier.....	13

Liste des cartes

Carte 1 - Localisation des SAF de la municipalité de Colombier.....	2
Carte 2 – Les Îlets Jérémie (SAF # 1).....	8
Carte 3 – Halte routière (SAF # 2) et le sentier pédestre du Cap Colombier (SAF # 4)	10
Carte 4 – Mise à l'eau de la rivière Blanche (SAF # 3).....	12

Liste des annexes

Annexe A - Fiches descriptives détaillées des SAF.....	19
Annexe B – Photographies.....	26

1 Introduction et historique

Ce rapport est un extrait du rapport global couvrant la caractérisation des sites, accès et fenêtres publics (SAF) de l'ensemble des municipalités et communautés autochtones des MRC Haute-Côte-Nord et Manicouagan. Il couvre dans ce cas-ci la municipalité de Colombier.

Ce projet de caractérisation est issu des préoccupations ciblées par différents intervenants de la Côte-Nord sensibles au développement et en particulier à la problématique de l'accès aux rives du Saint-Laurent. En effet, en 1996, lors de la consultation publique du Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire pour la réalisation de son plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE), plusieurs participants ont démontré leur intérêt à mettre en valeur le littoral, en particulier en améliorant l'accès aux rives. C'est en 1998, lors de la parution du PARE, que le projet a enfin été défini. Il a par la suite été planifié au plan d'action de 1999 pour être finalement financé en 2000 par des partenaires du Comité ZIP (Interactions communautaires, Développement économique Canada et l'ATR Manicouagan). Ceux-ci s'étaient tous montrés intéressés étant donné leurs préoccupations à l'égard du développement touristique nord-côtier encore à définir (mises à part la chasse et la pêche).

Ce projet s'intègre à la vision de l'Association touristique régionale (ATR) de Manicouagan qui vise le développement de l'offre touristique par la mise en place de la Route des baleines. Un des objectifs du projet est de mieux décrire les principaux accès à mettre en valeur pour chacune des municipalités et des deux communautés autochtones, dans une perspective de développement durable. Il permettra aussi de justifier les projets issus de la communauté quant à leur localisation et d'harmoniser le développement du littoral sur l'ensemble du territoire. Finalement, ce projet oriente le schéma de développement de la Route des baleines.

2 Localisation de la municipalité et des SAF

Située à 20 km à l'est de Forestville et à 130 km à l'est de Tadoussac, la municipalité de Colombier compte environ 900 habitants et s'étend sur une longue bande riveraine au fleuve Saint-Laurent. La Carte 1 localise les SAF publics recensés sur le territoire de cette municipalité.

Carte 1 - Localisation des SAF de la municipalité de Colombier

3 Principales composantes biophysiques du littoral de la municipalité

Le littoral de la municipalité de Colombier peut être divisé en deux grandes entités biophysiques. La première partie, localisée complètement à l'est, est composée d'une plage et de battures, mais ce secteur est un terrain privé. La deuxième partie, qui couvre le reste du territoire et les trois SAF, est composée d'une alternance d'affleurements de roche mère et de petites anses. À l'intérieur de ces anses, nous retrouvons souvent des petites plages. Dans les circonstances, la caractérisation des composantes biophysiques se concentre principalement sur le deuxième secteur étant donné que le premier est privé, soit celui de la pointe à Michel. Notez que la description biophysique provient en grande partie de travaux réalisés par la firme Naturam Environnement (Heppell et al, 2000).

3.1 Composantes physiques d'intérêt

Les Îlets Jérémie constituent l'embouchure d'un marais salé¹ littoral d'une superficie de 91 ha. Ce marais, relativement fermé, est ceinturé au sud par une barre de sable² d'environ 1,6 km de longueur, le long de laquelle on retrouve une grande plage sablonneuse. Au nord, le marais salé est bordé par une falaise à pente forte; alors qu'à l'est, la pente du littoral est presque nulle. Par ailleurs, sur la surface de la baie on retrouve de nombreux récifs rocheux immergés à marée haute. Le rivage est, quant à lui, constitué d'affleurements de roche mère, entrecoupés de quelques plages.

L'estran³ de la baie présente un sol composé presque exclusivement de sable, à l'exception du marais salé, où la surface du sol est nettement dominée par l'argile. Sous cette couche d'argile se trouve une épaisse couche de matière organique noire. L'isolement du marais derrière la barre de sable permet l'accumulation de cette matière organique non lavée par les courants et les vagues à marée haute. Le fond des canaux du marais est constitué principalement de sable.

Dans les autres secteurs, à l'intérieur de la plupart des anses, le sol est composé de sable et de gravier; le rivage est constitué d'affleurements de roche mère, entrecoupés de quelques plages.

3.2 Composantes biologiques d'intérêt

Les composantes biologiques majeures de ce site se résument par la présence d'un marais salé, d'une barre de sable, d'une grande richesse marine, d'une concentration importante d'oiseaux aquatiques et d'une grande diversité de la flore.

La baie des Îlets Jérémie renferme un marais salé (marais à Hickey) de 91 ha, dont 10 ha de marais à spartine alterniflore⁴ et 81 ha d'herbaciaie salée⁵ (Dryade, 1980). Ce marais présente un

¹ Bassin compartimenté creusé sur le littoral. L'eau de mer y est recueillie à une hauteur supérieure au niveau moyen de la mer. Le sel se dépose après évaporation. Cette opération n'est faite que pendant les mois d'été.

² Banc de sable de position variable qui se forme à l'embouchure d'un cours d'eau ou parallèlement à la côte et sur lequel la mer se lève et se brise.

³ Endroit plat ou en pente légère d'un rivage où les vagues déferlent et qui est constitué de matériaux plus ou moins fins.

⁴ Plante d'un vert pâle, caractéristique des marais littoraux, qui supporte la forte salinité de l'eau de mer.

⁵ Étage supérieur d'un marais salé composé de peuplement végétal diversifiés, recouvert par la marée environ 5 % et moins du temps, soit lors des hautes marées de la pleine lune.

étagement caractéristique des marais de l'estuaire maritime sans toutefois présenter la zone du marais à spartine étalée. Les marelles⁶ et les canaux d'irrigation⁷ occupent à eux seuls près de 50 % de la superficie de l'herbaciaie salée. Dans chacune des marelles, on retrouve de 30 à 70 % de ruppie maritime⁸ ainsi qu'une grande diversité d'organismes. Ainsi, les gammares, les néréis et les autres petits invertébrés aquatiques y sont présents en grand nombre. Les épinoches⁹ utilisent également ces espaces pour frayer. Lors d'un inventaire sommaire réalisé à l'été 1999, quatre espèces d'épinoches aux stades « adulte et juvénile » ont été retrouvées, soit (en ordre d'abondance relative) : l'épinoche tachetée, l'épinoche à neuf épines, l'épinoche à trois épines et l'épinoche à quatre épines. L'abondance de ces organismes démontre très bien la richesse particulière de ce marais. Il est important de mentionner que ce marais salé est l'un des seuls sur la Côte-Nord pouvant être observé du haut d'un talus (petit accès public qui est peu connu).

Longeant le marais salé sur environ 1,6 km, la barre de sable des Îlets Jérémie ajoute au caractère unique de l'endroit. Cette barre est colonisée par plus d'une quarantaine d'espèces végétales, selon l'inventaire de l'été 1999. L'élyme des sables et la gesse maritime dominent le cordon littoral, accompagnées notamment sur le bas de la dune par le caquillier édentulé et, sur le haut des dunes, par le botryche à feuilles couchées, l'iris à pétales aigus, le genévrier commun, la smilacine étoilée maritime, l'airelle vigne-d'Ida et la livèche écossaise. À certains endroits, des zones boisées sont présentes sur la partie la plus haute de la dune. Celles-ci accueillent notamment un bon nombre de passereaux¹⁰.

La baie des Îlets Jérémie est un endroit propice pour la faune marine. La présence du marais salé et d'une plaque de zostère marine¹¹ à son embouchure favorise la colonisation de l'endroit par plusieurs espèces animales (Génivar s.d.; Naturam Environnement, 1998).

Les affleurements rocheux de la baie des Îlets Jérémie et de la baie à l'ouest de l'embouchure de la rivière Blanche constituent un site privilégié d'échouerie pour les phoques du secteur. Le récif le plus au large des Îlets Jérémie est fréquenté régulièrement par les phoques communs. Au début du mois de juillet 1999, il a été possible d'y apercevoir jusqu'à 30 phoques, dont quelques individus immatures. Notons que le phoque commun est une espèce désignée comme prioritaire par SLV 2000 (Mousseau et Armellin, 1996).

Dans le secteur de la baie des Îlets Jérémie, il est aussi possible d'observer une concentration très importante de gammares, de mysis et d'épinoches nageant dans l'eau peu profonde et au moins

⁶ Les marelles proviennent des glaces qui, en se soulevant aux grandes marées du printemps, emportent quelquefois à leur base des plaques de substrat du marais y laissant une cavité qui les constitueront.

⁷ Canal destiné à transporter l'eau qui sert à irriguer.

⁸ Herbaciaie délicate et généralement de petite taille (long. 0,25 m); aquatique, remarquable par son allure un peu raide, par l'étalement en éventail de ses branches et par ses ombelles de fruits. Nettement aquatique, la ruppie maritime vit dans les mares peu profondes des marais salés; en bordure des eaux salées ou saumâtres, mais dont la salinité dépasse 0,3 %. La ruppie ne tolère pas les vagues, mais supporte de fortes variations de salinité.

⁹ Petite famille de poissons qui sont caractérisés par leur grande tolérance à diverses conditions environnementales (ex. certaines espèces vivent presque uniquement en eau salée et froide).

¹⁰ Ordre d'oiseaux le plus important qui regroupe des oiseaux percheurs et chanteurs de petite ou moyenne taille qui se nourrissent d'insectes, de graines ou de petits fruits.

¹¹ Plante aquatique qui colonise les battures sablonneuses.

11 espèces de mollusques. La macome balthique est le mollusque dominant du secteur alors que l'on observe beaucoup de littorines parmi les algues fixées aux roches. Un banc de myes communes (clams) d'une superficie totale d'un peu plus de 42 ha est aussi présent dans la baie et le long de la côte en direction est (Procéan, 1995). Sur la plage longeant la barre de sable, il a même été possible de remarquer la présence particulière de coquilles de grande pholade rugueuse (*Zirphaea crispata*), une espèce peu souvent observée dans l'estuaire maritime (Isabelle Picard, comm. pers.). En outre, cet endroit serait un site de fraie du capelan (Génivar s.d.) ainsi que certaines autres anses du territoire. Notons la présence de migration de l'anguille d'Amérique et de l'omble de fontaine dans la rivière Colombier. Dans plusieurs autres baies du territoire, plusieurs petits bancs de myes communes et deux bancs de moules bleues sont aussi présents.

La baie des Îlets Jérémie est l'hôte d'une faune avienne (qui traite des oiseaux) très importante, tant en nombre qu'en diversité et ce, tout au long de l'année.

Le marais des Îlets Jérémie et le secteur marin environnant sont déjà reconnus en tant qu'aire de concentration des oiseaux aquatiques (ACOA 0112-91). À l'automne 1991, on a noté la présence du canard noir, de la sarcelle à ailes vertes, de la sarcelle à ailes bleues et du fuligule à collier dans le secteur du marais salé. Lors de la migration automnale, plus d'un millier d'anatidés d'au moins 10 espèces différentes le fréquenteraient, dont principalement des sarcelles à ailes vertes, des canards pilets, des canards noirs et des bernaches du Canada (Brault et al., 1998). Le secteur marin accueille également d'importants rassemblements migratoires de macreuses et des hareldes kakawi, en plus d'être une aire d'hivernage importante pour cette dernière espèce (Lehoux et al., 1985). La baie des Îlets Jérémie serait d'ailleurs l'un des principaux sites de migration des macreuses à front blanc (Mousseau et Armellin, 1996; Brault et al., 1998). Lors d'une visite à la fin de juillet 1999, quelques milliers d'oiseaux ont été observés au large de la barre de sable. Ce rassemblement se composait de hareldes kakawi et de macreuses.

Les eiders à duvet se retrouvent aussi en bon nombre dans la baie des Îlets Jérémie lors de la période d'élevage des oisillons. À l'été 1999, près de 200 adultes et de 80 oisillons ont été aperçus dans le secteur ouest de la baie.

La tourbière bordant le marais est un site de nidification pour le balbuzard pêcheur. Un juvénile a d'ailleurs été observé dans le nid durant l'été 1999. Le canard noir y nicherait également, puisque quelques individus immatures ont été aperçus.

En 1988, Bélisle (1990) rapportait la présence d'une héronnière à proximité du marais. Celle-ci n'aurait toutefois pas été revue à partir de l'année suivante. Lors des visites de 1999, trois hérons et un bihoreau gris ont été observés dans ce secteur.

Mentionnons qu'il a été possible de remarquer la présence exceptionnelle de trois cygnes chanteurs (*Cygnus cygnus*) dans le marais au début juillet 1999. Cette espèce eurasiennne est en effet un visiteur inusité en Amérique du Nord (Peterson, 1980). Par la suite, les mêmes individus auraient fréquenté le marais pendant plus d'une semaine au début du moins d'août (Rémi Gilbert, résidant, comm. pers.). Un pygargue à tête blanche immature a été aperçu survolant le marais durant la même période (R. Gilbert, résidant, comm. pers.). Cette espèce est susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable (Beaulieu, 1992).

Dans le secteur de l'halte routière (l'anse à Norbert) il est possible d'y observer des huarts, des canards plongeurs (macreuses, kakawis, eiders, becs-scie, garrots), des grèbes, des fou de bassan, des laridés (ex. mouettes), des cormorans à aigrettes, des grands hérons, des oiseaux de proie et des passereaux.

Il est important de mentionner et de rappeler qu'à partir de la limite ouest de la municipalité au cran Gagnon, du centre du Cap Colombier jusqu'à la limite est du marais à Hickey et de la coordonnée géographique 217 500 mE et 5 418 750 mN jusqu'à la limite est de la municipalité, nous sommes en présence de trois aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA¹²). La description de ce type d'habitat faunique provient du règlement sur les habitats fauniques (D. 905-93, (1993) 125 *G.O.* II, 4577 (93-07-29) [c. C-61.1, r. 0.1.5]) de la Société de la faune et des parcs du Québec. Pour ce qui est de l'application, des activités et de l'administration dans un habitat faunique, vous trouverez tous les renseignements possibles dans le chapitre IV.1 de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune de la Société de la faune et des parcs du Québec.

Lors des inventaires sommaires de 1999, plus de 125 espèces végétales ont été recensées. Cette grande diversité découlerait de la diversité importante d'écosystèmes dans le secteur des Îlets Jérémie. En effet, en plus du marais salé et de la barre de sable, on retrouve plus à l'est une tourbière et des typhaies parsemées d'îlots boisés dont le peuplement forestier dominant est la sapinière à bouleaux blancs matures. L'alternance des affleurements de roche mère et des plages sablonneuses favorise également la colonisation du site par un nombre élevé d'espèces floristiques.

On rapporte dans la région la présence de trois espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables (Lavoie, 1992). Ainsi, les tourbières de la région abriteraient l'aréthuse bulbeuse, l'utriculaire à scapes géminés et le xyris des montagnes (Mousseau et Armellin, 1996). Il n'a cependant pas été possible de confirmer leur présence dans la tourbière bordant le marais salé en raison du caractère sommaire de la visite de l'été 1999 et du moment de l'année où elle a été effectuée. Cependant, plusieurs espèces végétales particulières ont été recensées en 1999, dont quatre espèces d'orchidées. Deux plants de platanthère à feuilles orbiculaires ont été observés dans la sapinière à bouleaux blancs, près du sentier longeant le marais à l'est. Tandis qu'une colonie importante de platanthère dilatée et de platanthère claviforme se trouvaient dans la tourbière adjacente. Au travers des affleurements de roche mère du secteur ouest de la baie, se retrouvait enfin la spiranthe de Romanzoff. De plus, l'épilobe à feuilles étroites, une espèce plutôt rare au Québec (Marie-Victorin, 1964), semble bien établie en bordure nord-est du marais salé.

4 Fiches descriptives des SAF de la municipalité

Dans cette partie, les fiches descriptives présentent les principaux résultats des données recueillies sur le terrain pour chaque SAF de la municipalité. Par ailleurs, vous trouverez, à l'annexe A, les fiches remplies lors du recensement ainsi que des photographies prises durant la caractérisation sur le terrain (Annexe B).

¹² C'est un site constitué d'un marais, d'une plaine d'inondations dont les limites correspondent au niveau atteint par les plus hautes eaux selon une moyenne établie par une récurrence de deux ans, d'une zone intertidale, d'un herbier aquatique ou d'une bande d'eau d'au plus un kilomètre de largeur à partir de la ligne des basses eaux, totalisant au moins 25 hectares, caractérisé par le fait qu'il est fréquenté par des oies, des bernaches ou des canards lors des périodes de nidification ou de migration et où l'on en dénombre au moins 50 par kilomètre de rivage ou 1,5 par hectare; lorsque les limites de la plaine d'inondations ne peuvent être ainsi établies, celles-ci correspondent à la ligne naturelle des hautes eaux.

Les fiches donnent les informations utiles sur les trois types de SAF que l'on peut retrouver, soit :

- ⇒ **Site**
- ⇒ **Accès**
- ⇒ **Fenêtre**

L'appellation **site** désigne un territoire public ou privé de grande valeur et désigné comme tel en raison de son caractère exceptionnel (historique, habitats littoraux d'intérêt, biologique, écologique, etc.). L'**accès** est un emplacement de propriété publique ou privée, limitrophe au Saint-Laurent, offrant à la population en général un contact physique avec celui-ci. La **fenêtre** désigne un territoire public ou privé où il est possible d'observer le milieu marin sans avoir d'accès au littoral.

Lorsque le SAF se retrouve à l'intérieur ou tout près d'un habitat littoral d'intérêt, nous retrouvons sur la fiche un endroit qui le mentionne. De plus, une carte localise de façon détaillée chaque SAF. Finalement, le reste de la fiche est composé de données physiques (accessibilité, degré d'accessibilité, distance du fleuve, aménagement existant et prévu, longueur de la rive accessible et présence de pente) et de caractéristiques spécifiques à ce site d'observation terrestre (potentiels et contraintes).

Un total de quatre fiches sont présentées pour le territoire de cette municipalité, ce qui représente trois accès et une fenêtre recensés. Parmi ceux-ci, un accès est également un site à cause de ses nombreuses caractéristiques biologiques et historiques.

Premièrement, les Îlets Jérémie (SAF # 1) est un lieu de pèlerinage particulier pour la communauté autochtone de Betsiamites. Les membres de cette communauté viennent y effectuer leur neuvaine annuelle et utilisent alors un camping rustique situé à proximité de la chapelle. À cet effet, notons que les Îlets Jérémie auraient été l'emplacement traditionnel du village de la communauté autochtone régionale avant l'établissement des réserves. Ce site représente donc pour les autochtones une grande valeur traditionnelle et religieuse. En dehors de la période de chasse, le secteur de la barre de sable et du marais font seulement l'objet de visites ponctuelles. Ainsi, seuls quelques résidents de Colombier y pratiquent la cueillette artisanale de la mye commune au printemps. À l'automne cependant, le marais est fréquenté par un bon nombre de chasseurs à la sauvagine, comme le témoigne la présence de plus d'une dizaine de caches.

Ensuite, il y a l'halte routière (SAF # 2) qui est un endroit assez étonnant pour l'observation ornithologique. L'anse, en face de l'halte, est un endroit assez fréquenté le printemps et l'été, premièrement parce qu'elle attire les cueilleurs de myes communes et deuxièmement à cause de la présence de l'halte routière destinée aux touristes. Pour ce qui est de la mise à l'eau de la rivière Blanche (SAF # 3), elle est peu connue et non indiquée le long de la route. Par contre, ce site permet au gens de l'endroit de se rendre vers le fleuve pour la cueillette de mollusques.

Finalement, il y a le sentier pédestre du Cap Colombier (SAF # 4) qui a été identifié par la municipalité au mois de février 2003. C'est pour cette raison qu'il n'y a pas de fiche descriptive pour ce SAF car la validation a été réalisée par téléphone et non sur le terrain. Par conséquent, il n'y a pas de fiche remplie pour le terrain ni de photographies en annexe. Selon la municipalité, ce secteur est très connu par les gens locaux (surtout pour les cueilleurs de myes), mais pas par les touristes. La municipalité a aménagé un stationnement pour accueillir les gens et le sentier pédestre fait pratiquement le tour du cap. Il nous a été mentionné que la vue et le paysage donnant sur la mer sont à couper le souffle.

Carte 2 – Les Îlets Jérémie (SAF # 1)

Tableau 1 - Fiche descriptive des Îlets Jérémie de Colombier

Municipalité	Colombier
MRC	Haute-Côte-Nord
Propriétaire	Municipalité
No du site	1
Nom	Les Îlets Jérémie

Site	<input checked="" type="checkbox"/>
Accès	<input checked="" type="checkbox"/>
Fenêtre	<input checked="" type="checkbox"/>
Milieu fragile	<input checked="" type="checkbox"/>

Accessibilité	Par la route 138, en direction de Baie-Comeau, vous tournez à droite, à environ 6 560 mètres après l'halte routière. L'accès à la plage se trouve à gauche d'une maison à environ 800 mètres.
---------------	---

Degré d'accessibilité	L'accessibilité est facile, mais il n'y a pas de place pour stationner un véhicule (seulement le long de la rue).
-----------------------	---

Distance du fleuve	Entre 0 et 75 mètres
--------------------	----------------------

Aménagement existant	Chemin d'accès en gravier et une plage.
----------------------	---

Aménagement prévu	Aucun
-------------------	-------

Longueur de la rive accessible	Environ 1 500 mètres
--------------------------------	----------------------

Présence de pente	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Pourcentage de la pente (%)	<input type="text" value="0 - 5"/>
	Non <input type="checkbox"/>		

Intérêt(s)	Une vue magnifique sur le fleuve, un marais salé et il est possible d'observer des oiseaux marins et migrateurs.
------------	--

Problème(s)	Il n'y a aucun stationnement présent sur le site.
-------------	---

Carte 3 – Halte routière (SAF # 2) et le sentier pédestre du Cap Colombier (SAF # 4)

Tableau 2 - Fiche descriptive de l'halte routière de Colombier

Municipalité	Colombier	Site	
MRC	Haute-Côte-Nord	Accès	X
Propriétaire	Municipalité	Fenêtre	
No du site	2	Milieu fragile	
Nom	Halte routière		

Accessibilité	Par la route 138, en direction de Baie-Comeau, l'entrée de l'halte routière se situe à droite, à environ 1 500 mètres après le chemin de Cap Colombier.
---------------	---

Degré d'accessibilité	L'accessibilité est très facile.
-----------------------	----------------------------------

Distance du fleuve	Entre 0 et 75 mètres
--------------------	----------------------

Aménagement existant	Un stationnement pour une vingtaine de véhicules, des tables de pique-nique, des toilettes et une plage.
----------------------	--

Aménagement prévu	Aucun
-------------------	-------

Longueur de la rive accessible	Environ 700 mètres
--------------------------------	--------------------

Présence de pente	Oui <input checked="" type="checkbox"/> X Non <input type="checkbox"/>	Pourcentage de la pente (%)	<input type="text" value="0 - 5"/>
-------------------	---	-----------------------------	------------------------------------

Intérêt(s)	Une vue magnifique sur le fleuve et il est possible d'observer des oiseaux marins et migrateurs.
------------	--

Problème(s)	Aucun
-------------	-------

Carte 4 – Mise à l'eau de la rivière Blanche (SAF # 3)

Tableau 3 - Fiche descriptive de la mise à l'eau de la rivière Blanche de Colombier

Municipalité	Colombier	Site	
MRC	Haute-Côte-Nord	Accès	X
Propriétaire	Municipalité	Fenêtre	
No du site	3	Milieu fragile	
Nom	Mise à l'eau de la rivière Blanche		

Accessibilité	Par la route 138, en direction de Baie-Comeau, vous tournez à droite, à environ 15 300 mètres, après le bureau de la Sûreté du Québec dans la municipalité de Forestville. La mise à l'eau se situe au bout de ce petit chemin à environ 75 mètres.	
Degré d'accessibilité	L'accessibilité est un peu difficile car il n'y a aucune indication pour l'accès.	
Distance du fleuve	Environ 2 300 mètres, car la mise à l'eau se trouve dans la rivière Blanche.	
Aménagement existant	Chemin d'accès en gravier et une mise à l'eau en béton.	
Aménagement prévu	Aucun	
Longueur de la rive accessible	Environ 25 mètres	
Présence de pente	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Pourcentage de la pente (%) <input type="text" value="10"/>
Intérêt(s)	Une vue sur la rivière Blanche et la possibilité d'observer des oiseaux marins et migrateurs. Une fois sur la rivière, il est possible de se rendre jusqu'au fleuve.	
Problème(s)	L'entrée de l'accès n'est pas indiquée sur le bord de la route.	

5 Discussion

Outre l'attraction historique et religieuse entourant la Chapelle des Îlets Jérémie, les activités touristiques sont peu développées dans ce secteur de la Haute-Côte-Nord. Les pôles touristiques majeurs sont relativement éloignés, étant localisés autour de Tadoussac (à l'ouest) et de Baie-Comeau (à l'est). La vocation du village de Colombier est nettement agroforestière alors que les localités environnantes sont davantage forestières. Le premier site touristique d'intérêt se situe à l'est dans le secteur de la communauté autochtone de Betsiamites (Centre de villégiature de Papinachois).

Pour le secteur des Îlets Jérémie (SAF # 1), il serait intéressant d'aménager la fenêtre sur le haut du talus. Cela diminuerait grandement la fréquentation dans le marais et permettrait aux touristes d'observer de près un marais salé sans y toucher.

L'halte routière (SAF # 2) est visitée par un grand nombre de touristes et il serait important d'y installer des panneaux qui expliquerait et interpréterait la faune et la flore du milieu marin présent en face de ce secteur.

Ensuite, pour ce qui est de la mise à l'eau de la rivière Blanche, il serait important de ne pas mentionner cet accès, car un trop grand achalandage pourrait détériorer ce milieu. Par contre, l'ajout de panneaux d'interprétation qui sensibiliserait les utilisateurs (surtout les cueilleurs de mye commune) sur les comportements à adopter à proximité d'un milieu naturel.

Finalement, il est important de mentionner que sur le territoire de cette municipalité, il y a environ 7,9 km de routes, de rues et de sentiers qui permettent de voir le fleuve. Notons également 30,3 km de plages présents; dont 0,8 km accessible par un chemin ou un sentier, 24 km accessibles à marée basse et 3,4 km accessibles en kayak ou autre embarcation. Par contre, il y a 2,1 km de plages qui ne sont pas accessibles car ils se retrouvent en face de terrains privés.

6 Sensibilité écologique

L'importance écologique de la baie des Îlets Jérémie pourrait se qualifier de très élevée. Bien que l'endroit ait été peu étudié par le passé, sa contribution au maintien de l'écosystème laurentien semble, en effet, relativement importante. Sa très grande biodiversité et la présence de plusieurs composantes biologiques d'intérêt (échouerie de phoque, marais salé, barre de sable, etc.) justifient certainement qu'on accorde une attention particulière à sa conservation. Les autres composantes biologiques d'intérêt, se retrouvant soit dans les anses ou dans les baies, ont une importance écologique élevée, mais étant donné qu'elles ne sont accessibles que par le fleuve, elles sont peu menacées. Dans les secteurs de l'halte routière et de la mise à l'eau de la rivière Blanche, l'importance écologique est qualifiée de modérée dû à la présence de frayères à capelan.

7 Recommandations pour le développement durable des SAF

En fonction des caractéristiques du site des Îlets Jérémie, il apparaîtrait souhaitable que le développement de ce milieu relativement isolé, mais à valeur écologique très élevée, soit plus axé vers la conservation du patrimoine naturel que vers la mise en place d'une attraction touristique d'importance (ou qu'il soit aménagé, dans le secteur en haut du talus qui surplombe le marais, d'une petite infrastructure qui permettrait d'observer le marais sans le nuire). Cela paraît d'autant plus justifié qu'il existe déjà deux autres marais d'importance sur la Côte-Nord où des

infrastructures touristiques ont été aménagées (marais de Pointe-aux-Outardes avec 491 ha et marais de Pointe-à-Boisvert avec 288 ha).

Dans ce contexte, la vocation proposée pour le secteur des Îlets Jérémie en est une de conservation intégrale respectueuse des utilisations déjà présentes (chasse à la sauvagine, cueillette de mollusques, randonnée pédestre, etc.), de protection et de mise en valeur à partir du site en haut du talus. Une telle vocation cependant ne limite pas la réalisation de certaines activités de mise en valeur.

- **Confirmer et consolider la vocation de conservation intégrale du secteur des îlets Jérémie :**
 - Obtenir un statut de protection particulier, pour les îlets Jérémie, reconnaissant leurs conditions d'habitats essentiels au maintien de l'intégrité écologique du Saint-Laurent.
 - Réunir tous les intervenants concernés (propriétaires, municipalité, communauté autochtone, chasseurs) et élaborer un protocole d'entente visant la protection du milieu naturel et la pérennité des ressources et de leurs usages.
 - Examiner la possibilité de mettre en place des mesures de protection dans un cadre réglementaire municipal et une structure permettant l'application de ces mesures ainsi que celles déjà prévues aux lois et règlements fédéraux et provinciaux.
 - Sensibiliser le public sur les comportements à adopter à proximité d'un milieu naturel tel que le marais salé et la dune de sable.
- **Développer et maintenir des activités d'observation du panorama laurentien et d'interprétation (à partir du talus en haut du marais) de la nature du secteur de concert avec la vocation de conservation :**
 - Consolider une aire de stationnement, un accueil et des panneaux d'interprétation.
 - Établir des liens à l'aide de panneaux entre les divers sites d'observation du milieu marin.
- **Maintenir et consolider la vocation de mise en valeur de l'halte routière :**
 - Consolider les activités d'observation du panorama fluvio-estuarien et de la faune en lien avec une vocation de mise en valeur.
 - Maintenir les activités d'interprétation déjà existantes.
 - Établir des liens à l'aide de panneaux entre les divers sites d'observation du milieu marin.
- **Consolider la vocation de mise en valeur des Montagnes situées entre la baie Blanche et la baie Laval :**
 - Consolider une aire de stationnement, un accueil, un sentier pédestre parcourant les sommets de ce secteur et des panneaux d'interprétation.
 - Réunir tous les intervenants concernés (propriétaires et municipalité) et élaborer un protocole d'entente visant l'élaboration d'un sentier pédestre.

8 Prise en charge des sites d'importance

Compte tenu des potentiels et des contraintes soulevés, la mise en place d'un éventuel projet de conservation, de protection et de mise en valeur dans le secteur des Îlets Jérémie, pourrait être envisagée. Certaines composantes d'un tel projet nécessiteraient une étude de préfaisabilité. Ainsi,

dans l'optique d'une amélioration de l'accessibilité et/ou du développement d'activités d'observation et d'interprétation, cette étude devrait principalement aborder la composante financière. Il convient de souligner que toute intervention physique nécessiterait, outre des frais d'aménagement, des frais récurrents d'entretien qu'il ne faudrait pas oublier.

La majeure partie d'un projet de conservation conforme aux orientations émises à la section précédente semble d'emblée tout à fait réalisable en raison des frais relativement réduits qu'il impliquerait. Dans un premier temps, ceux-ci consisteraient plus particulièrement en des frais de représentation et de concertation avec les divers intervenants concernés par le projet en plus des frais de sensibilisation et d'entretien.

Parmi les activités facilement réalisables, mentionnons de modestes activités d'interprétation de la nature (ex. panneaux d'interprétation) et l'installation d'équipements légers d'observation (ex. belvédère et élagage d'arbres le long de la route 138). De telles interventions ne requièrent qu'un apport financier minimal et peuvent être subventionnées par divers programmes. Enfin, la mise en œuvre d'un projet de conservation suggère aussi la mise en place d'activités de protection et de surveillance auxquelles sont associés des frais de personnel et/ou de service. Ce dernier poste d'opération du site pourrait en fait constituer l'investissement le plus important.

Un projet de conservation du site pourrait aussi permettre d'établir indirectement un système de suivi de cet habitat et de ses populations animales. Cela pourrait permettre l'acquisition de connaissances supplémentaires sur les composantes biologiques du secteur et sur les relations écologiques entre les espèces fauniques et leur milieu.

Le projet de développement durable pour la mise en valeur du secteur de l'halte routière pourrait avoir comme avantage **d'augmenter la rétention touristique régionale par la mise en valeur d'un pôle d'attraction du circuit touristique régional**. La mise en valeur de ce site pourrait également avoir comme avantage de permettre l'établissement d'un système de suivi des populations animales et de l'évolution générale de cet habitat. De plus, cela permettrait d'acquérir des connaissances supplémentaires sur les autres composantes biologiques du secteur (poissons, invertébrés, algues, etc.) et sur les relations écologiques entre les diverses espèces fauniques et floristiques ainsi qu'entre ces espèces et le milieu.

La baie des Îlets Jérémie possède une valeur écologique suffisamment élevée pour justifier la mise en œuvre éventuelle **d'un projet de conservation** et pour susciter l'intérêt des niveaux de gouvernement tant municipal, que provincial et fédéral. Outre la municipalité de Colombier, les organismes gouvernementaux concernés seraient notamment la Société de la faune et des parcs du Québec, le Service canadien de la faune ainsi que Pêches et Océans Canada. La tenure des habitats littoraux étant publique, le secteur « Terres » du ministère des Ressources naturelles du Québec serait également concerné par un tel projet. Par ailleurs, cette forte valeur écologique devrait également encourager la participation d'organismes intéressés à la conservation et à l'exploitation durable des milieux naturels tels que Canards Illimités, la Fondation de la faune du Québec, le Fonds mondial pour la nature, Habitat faunique Canada, la Fédération québécoise de la faune, le Conseil régional de la faune de la Côte-Nord, le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord, l'Association regroupant les chasseurs fréquentant le marais à Hickey, le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire, le Comité Côtier Les Escoumins à la rivière Betsiamites, etc. Au chapitre de la mise en valeur du site, l'Association Touristique Régionale de Manicouagan pourrait également être mise à contribution.

Bien que plusieurs partenaires potentiels puissent être identifiables, il faut néanmoins un organisme pour veiller à la mise en œuvre du projet et à la gestion courante des activités dans le secteur des Îlets Jérémie, de l'halte routière et d'un nouveau sentier pédestre. Cet organisme pourrait être soit directement le service des parcs et espaces verts de la municipalité, soit un organisme paramunicipal voué à ce genre d'action, soit un organisme déjà existant et se montrant intéressé au projet ou encore un nouvel organisme créé par des citoyens de Colombier ou de la région. Ultimement, le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire pourrait voir à la mise en œuvre de certaines actions et à réaliser des activités de concertation entre les divers intervenants. Toutefois, la situation idéale serait la prise en charge de la gestion du site par des représentants du milieu. De cette façon, les orientations prises pour le développement du site correspondraient davantage aux besoins réels de la communauté locale.

9 Références

- BEAULIEU, H. 1992. Liste de la faune vertébrée susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. 107 p.
- BÉLISLE, J. M. 1990. Inventaire de suivi des héronnières à Grand Héron (*Ardea herodias*) sur la Côte-Nord, été 1989. Ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Baie-Comeau. Rapport technique. 12 p.
- BIOREX, 1996. Création d'une base de donnée géoréférencée sur les ressources halieutiques et leurs habitats : Fyord du Saguenay et estuaire maritime du Saint-Laurent. Présenté à Pêche et Océan. Rapport méthodologique version préliminaire. (annexe 2 : fiches descriptives des ressources par municipalité)
- BOISSEAU, G. 1998. Projet d'inventaire et de cartographie des aires protégées et des milieux naturels d'intérêt du Québec méridional. Rapport final préparé pour le World Wildlife Fund et l'Union Québécoise pour la Conservation de la nature. xx p. + annexes.
- BRAULT, M., C. BRASSARD et D. DORAIS. 1998 (non publié). Inventaire aérien des aires de concentration d'oiseaux aquatiques de la Côte-Nord, automne 1991-printemps 1992. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, région Côte-Nord (09).
- Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire. 1998. Plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE) de la rive nord de l'estuaire maritime du fleuve Saint-Laurent. Page multiple et annexes.
- Dryade, 1980. Habitats propices aux oiseaux migrateurs. Le long des rives de la rivière Richelieu, de la rivière Outaouais, du fleuve Saint-Laurent, de l'estuaire du Saint-Laurent, de la côte nord du golfe du Saint-Laurent, de la péninsule gaspésienne et des Îles-de-la-Madeleine. Service canadien de la faune.
- GAUTHIER, J. et Y. AUBRY (sous la direction de). 1995. Les Oiseaux nicheurs du Québec : Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional. Association québécoise des groupes d'ornithologues, Société québécoise de protection des oiseaux, Service canadien de la Faune, Environnement Canada, région du Québec. Montréal, xviii + 1295 p.
- Heppell, M., I. Picard, F. Bélisle et C. Théberge. *Guide d'intervention en matière de protection et de mise en valeur des habitats littoraux d'intérêt de la rive nord de l'estuaire maritime.*

2000. Version finale présentée au Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire. 7 p. + 13 fiches + annexes.
- Lavoie, G. 1992. Plantes vasculaires susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec. Ministère de l'Environnement du Québec, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec. 180 p.
- Lehoux, D., A. Bourget, P. Dupuis et J. Rosa. 1985. La sauvagine dans le Saint-Laurent (Fleuve, estuaire et golfe). Environnement Canada, Service canadien de la Faune-Région du Québec. 76 p. + annexes.
- MARIE-VICTORIN, Frère. 1964. La Flore laurentienne. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal.
- MOUSSEAU, P. et A. ARMELLIN. 1996. Synthèse des connaissances sur les communautés biologiques du secteur d'étude Estuaire maritime. Environnement Canada-Région du Québec, Conservation de l'environnement, Centre Saint-Laurent. Rapport technique, Zone d'intervention prioritaire 18, 340 p.
- Naturam Environnement inc. 1998. « Profil de la rive nord de l'estuaire ». Dans : Plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE) de la rive Nord de l'estuaire maritime du fleuve Saint-Laurent. Préparé pour le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire, p. 1-1 à 1-39.
- PETERSON, R. T. 1980. Les oiseaux de l'est de l'Amérique du Nord. Les Guides Peterson. Éditions Marcel Broquet Inc. 384 p.
- PROCÉAN INC. 1995. Développement de la pêche à la Mye (*Mya arenaria*) sur la Côte-Nord du Québec. Rapport final présenté à Pêches et Océans Canada. III + 35 p. + annexes.

Annexe A - Fiches descriptives détaillées des SAF

FICHE : 1

NOM : Îlets Jérémie

Localisation

Mun : Colombier
MRC : Haute-Côte-Nord
Coord. : 5 414 297 515 199

Site	<input checked="" type="checkbox"/>
Accès	<input checked="" type="checkbox"/>
Fenêtre	<input checked="" type="checkbox"/>
Milieu fragile	<input checked="" type="checkbox"/>

Site, accès ou fenêtre

En opération	<input checked="" type="checkbox"/>
En réalisation	<input type="checkbox"/>
Projeté	<input type="checkbox"/>
Fermé	<input type="checkbox"/>

Degré d'accessibilité

<input checked="" type="checkbox"/>	Facile
<input type="checkbox"/>	Difficile

Propriétaire(s)

Terres publiques

Organismes

Aucun

Organisme(s) impliqué(s)

Aucun

Composantes

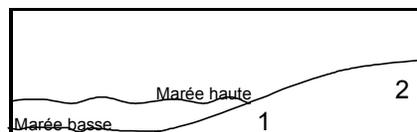
Réalisées

Sentier	<input checked="" type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>

Photographie :

Panoramique des Îlets Jérémie
Îlets Jérémie # 1 au # 13

DESCRIPTION # : 1



Superficie :	3,2 km ²	Nature du sol :	1	Roc et sable
Relief de la rive :	Pente faible (plage)		2	Roc et sable
Longueur de la rive :		Végétation :	1	N.D. (non disponible)
total :	1 500 m		2	Herbacées et arbustes
naturelle :	100% type : roc et sable	Exposition :		
artificielle :	type :	soleil :	75%	
reconstituée :	type :	vent :	75%	
Présence de pente :		oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
pourcentage :	entre 1 et 5 %			
Intérêt(s) particuliers(s) : vue sur le fleuve et la possibilité d'observer des oiseaux migrateurs, marins et des mammifères marins				
Problème(s) particulier(s) : Aucune indication				
Observation de mammifères marins		oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Observation d'oiseaux :		oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>

Utilisation

Zonage : public
Utilisateur(s) : les gens locaux

Réalisation

Intervention(s) prévue(s) :
Échéance(s) prévue(s) :

Remarques

Observation(s) :
Recommandation(s) :
type :
Coûts :

Référence(s) documentaire(s) :

Date du relevé de terrain : 10 juillet 2001

par : Dominic Francoeur

FICHE : 2

NOM : Halte routière

Localisation

Mun : Colombier
MRC : Haute-Côte-Nord
Coord. : 5 409 784 509 638

Site	
Accès	X
Fenêtre	
Milieu fragile	

Site, accès ou fenêtre

En opération	X
En réalisation	
Projeté	
Fermé	

Degré d'accessibilité

<input checked="" type="checkbox"/> Facile
<input type="checkbox"/> Difficile

Propriétaire(s)

Transport Québec

Organismes

Aucun

Organisme(s) impliqué(s)

Aucun

Composantes

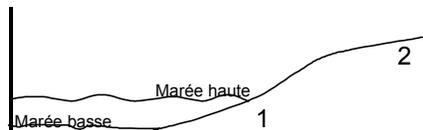
Réalisées

Stationnement	X
Mise à l'eau	X
Bloc sanitaire	X
Tables de pique-nique, bancs et poubelles	X

Photographie :

Panoramique de l'halte routière # 1
Panoramique de l'halte routière # 2
Halte routière # 1 au # 8

DESCRIPTION # : 2



Superficie :	15 000 m ²	Nature du sol :	1	Roc et sable
Relief de la rive :	Pente faible (plage)		2	Roc et sable
Longueur de la rive :		Végétation :	1	N.D. (non disponible)
total :	600 m		2	Herbacées et arbustes
naturelle :	100% type : roc et sable	Exposition :		
artificielle :	type :	soleil :	75%	
reconstituée :	type :	vent :	50%	
Présence de pente :		oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non
pourcentage :	entre 1 et 5 %			<input type="checkbox"/>
Intérêt(s) particuliers(s) : vue sur le fleuve et la possibilité d'observer des oiseaux migrateurs et marins.				
Problème(s) particulier(s) : Aucun				
Observation de mammifères marins		oui	<input type="checkbox"/>	non
Observation d'oiseaux :		oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non

Utilisation

Zonage : public
Utilisateur(s) : les touristes

Réalisation

Intervention(s) prévue(s) :
Échéance(s) prévue(s) :

Remarques

Observation(s) :
Recommandation(s) :
type :
Coûts :

Référence(s) documentaire(s) :

Date du relevé de terrain : 10 juillet 2001

par : Dominic Francoeur

FICHE : 3

NOM : Mise à l'eau de la rivière Blanche

Localisation

Mun : Colombier
MRC : Haute-Côte-Nord
Coord. : 5 407 894 503 725

Site	
Accès	X
Fenêtre	
Milieu fragile	

Site, accès ou fenêtre

En opération	X
En réalisation	
Projeté	
Fermé	

Degré d'accessibilité

<input type="checkbox"/>	Facile
<input checked="" type="checkbox"/>	Difficile

Propriétaire(s)

Municipalité de Colombier

Organismes

Aucun

Organisme(s) impliqué(s)

Aucun

Composantes

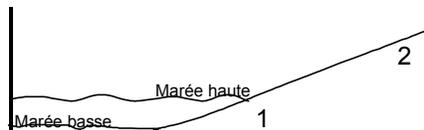
Réalisées

Stationnement	X
Mise à l'eau	X

Photographie :

Mise à l'eau de la rivière Blanche # 1 au # 4

DESCRIPTION # : 3



Superficie :	5 500 m ²	Nature du sol :	1	Roc et sable
Relief de la rive :	Pente modérée (mise à l'eau)		2	Béton
Longueur de la rive :		Végétation :	1	N.D. (non disponible)
total :	10 m		2	Arbres et arbustes
naturelle :	50% type : roc et sable	Exposition :		
artificielle :	50% type : béton	soleil :	50%	
reconstituée :	type :	vent :	50%	
Présence de pente :		oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non
pourcentage :	Environ 10 %			<input type="checkbox"/>
Intérêt(s) particuliers(s) : vue sur le rivière et la possibilité d'observer des oiseaux migrateurs et marins.				
Problème(s) particulier(s) : Peu d'indication				
Observation de mammifères marins		oui	<input type="checkbox"/>	non
Observation d'oiseaux :		oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non

Utilisation

Zonage : public
Utilisateur(s) : les gens locaux (cueilleurs de myes communes (clams))

Réalisation

Intervention(s) prévue(s) :
Échéance(s) prévue(s) :

Remarques

Observation(s) :
Recommandation(s) :
type :
Coûts :

Référence(s) documentaire(s) :

Date du relevé de terrain : 10 juillet 2001

par : Dominic Francoeur

Annexe B – Photographies

Panoramique des Îlets Jérémie (SAF # 1)



Panoramique de l'halte routière # 1 (SAF # 2)



Panoramique de l'halte routière # 2 (SAF # 2)



Panoramique de la mise à l'eau de la rivière Blanche (SAF # 3)



Îlets Jérémie # 1 (SAF # 1)



Îlets Jérémie # 2 (SAF # 1)



Îlets Jérémie # 3 (SAF # 1)



Îlets Jérémie # 4 (SAF # 1)



Îlets Jérémie # 5 (SAF # 1)



Îlets Jérémie # 6 (SAF # 1)



Îlets Jérémie # 7 (SAF # 1)



Îlets Jérémie # 8 (SAF # 1)



Îlets Jérémie # 9 (SAF # 1)



Îlets Jérémie # 13 (SAF # 1)



Îlets Jérémie # 10 (SAF # 1)



Halte routière # 1 (SAF # 2)



Îlets Jérémie # 11 (SAF # 1)



Halte routière # 2 (SAF # 2)



Îlets Jérémie # 12 (SAF # 1)



Halte routière # 3 (SAF # 2)



Halte routière # 4 (SAF # 2)



Halte routière # 5 (SAF # 2)



Halte routière # 6 (SAF # 2)



Halte routière # 7 (SAF # 2)



Halte routière # 8 (SAF # 2)



**Mise à l'eau de la rivière Blanche # 1
(SAF # 3)**



**Mise à l'eau de la rivière Blanche # 2
(SAF # 3)**



**Mise à l'eau de la rivière Blanche # 3
(SAF # 3)**



**Mise à l'eau de la rivière Blanche # 4
(SAF # 3)**

